L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE
Est établie à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis, en face de la Bourse.

CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance : on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. *Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.*

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemines; il prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 novembre J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,
Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
1 septembre—

POUR PASCAGOULA.

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Béloxi, et à tous les débarquemens intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

6 août—6m J. B. BYRNE.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **OLYMPIA**, capitaine Gray, partira immédiatement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à

Fk. PERRET & GALLY,
6 nov rue Toulouse, No. 59

POUR LE HAVRE.

Le navire **MARENGO**, capitaine Larkin, partira vers le 14 du courant. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

Fk. PERRET & GALLY,
6 nov No. 59, rue Toulouse

POUR BRAZORIA,
Colonie d'Austin (Texas.)

La goëlette, paquebot régulier, **BRAZORIA**, capitaine J G Rowland ; pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

E. W. GREGORY,
3 nov 60, rue de Chartres.

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol fin voilier **LOUISA**, capitaine Delgado, partira bientôt. Pour fret et passages, s'adresser à bord, ou à

GARCIA, BUYO & co,
3 nov rue Ste. Anne, No. 34

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier et doublé en cuivre **ST. ROMAN**, capitaine Salva, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage et le reste du fret, s'adresser à

GARCIA, BUYO & CO,
3 nov Rue Ste. Anne, No. 34.

POUR LE HAVRE.

Le brick **PLEIADES**, capitaine Robinson, A No 1,) prendra un fret d'environ 200 balles de coton. S'adresser à

J. MAGER.

Pour la Havane ou pour Matanzas.

Le brick fin voilier **PETRONILO**, capitaine Ruiz, ayant une partie de son chargement partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

27 oct GARCIA, BUYO & Co.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le mestico espagnol **SANTIAGO**, capitaine Iseru, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

24 oct J PRATS & FILS.

A VENDRE

Le brick **EVELINE**, du port de 164 tonneaux sur régistre, construit depuis moins de deux ans, des meilleurs matériaux. On peut l'examiner au chantier de MM. Ruiz et Valette, en face de la ville. S'adresser à

21 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

A LOUER—Un magasin en briques, à l'épreuve du feu, situé au Bassin, entre les rues Toulouse et St. Pierre, propre à faire un entrepôt. Aussi, un terrain vacant de 50 pieds sur 120, rue Tremé, entre St. Louis et Toulouse, entouré, ayant deux portes de cour, et étant bien élevé et propre à y déposer du bois. Pour les conditions, s'adresser à

P. O. SORBE,
10 nov—6 rue Royale, No. 119

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [6 nov] B MARIGNY.

A LOUER.—Une Maison agréable et commode, située rue Notre-Dame, seconde porte après l'encoignure de la rue des Magasins. S'adresser à

M. DEL ACEBO,
6 nov Rue St. Louis, No. 86.

A LOUER.—Un superbe Magasin de 100 pieds quarrés, situé à l'encoignure des rues Notre-Dame et Magasins. S'adresser à

M. DEL ACEBO,
6 nov Rue St. Louis, No. 86.

A LOUER—Deux grandes chambres, convenables pour des bureaux, No. 17, rue Carondelet, deux portes en deça de la rue du Canal. S'adresser au No. 45, rue de la Douane. 4 nov

A LOUER,

Un vaste bureau, situé à l'encoignure des rues Canal et Dauphine. S'adresser sur les lieux. 5 nov

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 79. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à

1 nov Wm. HOLMES & Co.

AVIS—Attendu que George W. Morgan, de la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi, pour annuller un bond fourni par lui comme shérif de la dite paroisse, le douzième jour de février mil huit cent trente un, conjointement avec John Nicholson et John H. Holland, comme securités;

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, sous quatre-vingt-dix jours de la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le dit bond ne serait pas cancellé et annullé."

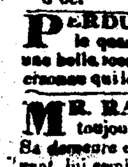

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce treizième jour du mois d'octobre mil huit cent trente quatre, et la cinquante neuvième de l'indépendance des Etats Unis.

A. B. ROMAN,

Par le Gouverneur, GEORGE EUSTIS,
18 oct—30 Secrétaire d'Etat.

Entrepot de Charbon, No. 158, rue Toulouse.

CHARBON—10,000 barils Charbon de pierre Kendal, Liverpool et d'Ecosse, première qualité. Aussi, charbon de forge. S'adresser à l'adresse ci-dessus.

8 oct W E & R MURPHY.

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle rose. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra rue St. Louis, No. 90. 29 oct—

MR. RAPALO annonce au public qu'il continue toujours à traiter les personnes affectées de la vue. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 64. Le certificat suivant, lui semble suffisant pour attester l'excellence de son traitement.

"Je certifie que Monsieur J. Rapalo a guéri plusieurs ... attaqués de la vue, à l'Hôpital de Charité, et que son traitement a eu beaucoup de succès.

(Signé) D. C. KER.

Nouvelle Orléans, le 23 octobre 1834. 4 nov—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Par ordre de la Cour de Paroisse.

IL sera vendu lundi, 17 du courant, à leur magasin d'encan, rue St. Louis, à 10 heures du matin, le fond de magasin de marchandises abandonné par A. H. De Jonge, pour le bénéfice de ses créanciers.

Une quantité de marchandises sèches, habillemens, souliers, &c. et une variété d'autres articles. 7 nov

PAR J. H. DOMINGON & P. A. GUILLOTE.

LE soussigné ne voulant plus tenir ménage, et changeant la nature de ses occupations, pour habiter la ville, offre à vendre à l'encan, qui aura lieu lundi 17 de ce mois à 10 heures du matin, sur l'habitation de L Gurlie, en face de celle de Pédesclaux, chemin du bayou :

Ses effets mobiliers, vaches laitières, mulets, charettes à eau, harnais, un bon cheval de cabriolet, cabriolet et ses harnais, et autres objets.

Conditions de la vente: pour toute somme de $50 et au-dessous comptant, et au dessus à 90 jours de crédit, billets endossés à la satisfaction du vendeur. Il offre également à louer présentement 3 nègres, bon charretiers et marchands d'eau, bons à tout, 5 négresses domestiques de maison, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, jardinière, marchande de légumes, de lait, sachant traire les vaches, propre à tout. S'adresser pour les louer sur les lieux, ou à sa pharmacie, rue de la Levée no. 9, après le chemin à coulisse.

6 nov—10 Jn. LAVENUE.

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un décret de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvell-Orléans, et par ordre des syndics des créanciers de Madame Aimée Brusié, épouse d'Edouard Gottschalk, il sera vendu au domicile de la dite dame, situé à l'encoignure des rues Royale et de l'Esplanade, le mardi, 18me. jour du mois de novembre courant, à 10 heures du matin, les effets mobiliers abandonnés par la dite dame, à ses créanciers.

Conditions comptant. 5 nov

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 novembre 1834, il sera vendu le jeudi, 11 de décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés ci après désignées, dépendant de la succession de feu Salomon Sacerdotte.

Un Lot de Terre, de figure irrégulière situé rue St. Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, designé par le No. 4, sur le plan exposé à la Bourse, ayant 67 pieds 11 2 8 pouces de face à la rue St. Philippe, dont 2 pieds 1 4 8 pouces, ont 95 pieds 11 pouces de profondeur, et 65 pieds 9 6 8 pouces, ont 192 pieds 2 pouces; la dite face rétrécissant de manière à n'avoir que 65 pieds, 6 8 pouces sur la ligne du fond, ensemble l'établissement qui est dessus et qui est connu sous le nom de Salle Washington. Cette propriété est possédée par la succession en commun avec M. Bernard Dupuy qui consent à la vente du tout.

Trois Lots contigus, attenant au précédent, désignés au plan par les Nos. 32 et 1, ayant, le No. 3, 21 pieds 7 pouces, et les Nos: 2 et 1, chacun 21 pds. 8 pouces de face à la rue St. Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, ensemble les bâtisses et dépendances en briques qui sont dessus, et qui sont divisées en trois locations distinctes.

Conditions: 1. 2 et 3 ans de crédit, en billets divisés par coupons endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 10 nov

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu vendredi, 5 décembre 1834, à midi précises à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la ville et Paroisse d'Orléans, en date du 1er octobre 1834, pour le compte des mineurs Duguy ; le Terrain avec les bâtisses y existant, situé à l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital, ayant environ 61 pieds 9 pouces de face à la première rue et 93 pieds 9 pouces à la seconde rue, conformément au plan de ladite propriété, lequel sera déposé à la Bourse avant la vente. Conditions : $3000 comptant, $2500 payable le premier de mai 1835 et la balance le 1er mai 1836, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Lesdits billets seront divisés en coupons à la convenance des héritiers. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Legardeur, not. pub. 3 nov

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 Octobre 1834, il sera vendu, le Mardi 18 de Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les Propriétés et Esclaves ci-après désignés, dépendant de la succession de feu Nicolas Mioton,

Un Lot de Terre, avec les bâtisses qui sont dessus, situé rue de Chartres, entre les rues Toulouse et St. Louis ; borné d'un côté par la propriété de M. J. Dufilho jeune, et de l'autre par celle de M. N Girod; ledit lot ayant environ 29 pieds de face à la rue de Chartres, sur 97 et demie pieds, plus ou moins, de profondeur.

Un Lot de Terre situé dans cette paroisse, à environ trois milles au-dessous de la ville, et du même côté du fleuve, ayant un arpent de face au fleuve sur 40 arpens de profondeur, mesure française et ayant droit à la batture et à la double concession, ensemble, les bâtisses qui sont dessus et qui consistent en une Maison de maître de 4 chambres à feu, 1 salon, 2 cabinets, gallerie devant et derrière, cuisine, chambres à domestiques, écurie, remise étable à vaches, cabanes à nègres, magasin, &c.

Un ilet situé au faubourg Washington, à environ un mille au-dessous du carré de la ville, désigné par le No. 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville et déposé en l'étude de M. Charles Janin, lors notaire ; ayant 277 pieds 8 pouces sur chacune des rues, des Grands Hommes et de Craps et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues, de France et Lesseps, mesure américaine.

4 Lots de Terre situées au nouveau faubourg Marigny ; les Nos. 2 et 4, dans l'ilet No. 95, ayant le premier 50 pieds de face à la rue de la Vertu, sur 150 pieds de profondeur, et le dernier 60 pieds de face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur. Les Nos. 5 et 6, de l'ilet 95 ayant chacun 60 pieds de face à la Promenade Publique, au Canal Marigny, sur 120 pieds de profondeur ; le tout mesure française et conformément au plan dressé par J Pilié, voyer de la ville, en date du 1er juin 1830 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire.

Un Nègre congo, nommé Abeilard, âgé d'environ 35 ans, un peu confiseur, bon sujet.

Un Nègre américain, nommé Nidem, depuis 8 ans et demi dans le pays, âgé d'environ 24 ans, charretier, bonne hache, et bon sujet.

Un Nègre créole, nommé Alexis, âgé d'environ 20 ans ans, confiseur et bon marchand de lait.

Un Griffe créole, nommé Moise, âgé d'environ 17 ans, charretier et domestique.

Une Négresse américaine, nommée Suzane, âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse et bonne domestique, avec son enfant, nommée Célestine, âgée de 2 ans.

Une Négresse américaine, nommée Mary, âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse et domestique.

Une Négresse nommée Elisabeth, âgée d'environ 16 ans, domestique.

Une Griffonne créole, nommée Françoise, âgée d'environ 55 ans, bonne cuisinière, adonnée à la boisson.

Tous ces esclaves sont garanties de vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—*Les propriétés foncières*, payables à 1, 2 et 3 ans, et les esclaves à 6 et 12 mois de crédit, en billets divisés par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'au payement final.

Les actes de vente seront passés pardevant M. L T Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 oct

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le Jeudi, 20 novembre prochain, à midi, à la bourse Hewlett,

Huit Lots de Terre d'un arpent de face au fleuve, rive droite du Mississipi, sur 40 de profondeur, conformément au plan dressé par B. Buisson arpenteur; les terrains ci-dessus appartiennent à M. Prosper Marigny et font partie de son ancienne habitation.

Conditions : 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Hughes Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 21 oct

PAR JOS. LE CARPENTIER.

EN vertu d'un décret de l'honorable cour de paroisse, et par ordre des syndics des créanciers de François Philippe, il sera vendu, le jeudi, 11 décembre 1834; à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers.

Une négresse nommée Elly, cuisinière, âgée d'environ 50 ans, affectée d'une hernie abdominale, mais garantie des vices ainsi que des autres maladies redhibitoires.

Plus, trois terrains ou lots de terre, situés dans le nouveau faubourg Marigny, désignés par les nos. 6, 7 & 8. de l'ilet, no. 37, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 23 juin 1830, et annexé à un acte chez C. Pollock, notaire, du 1er juillet 1830, nos. 6 et 7, ayant 45 pieds 4 po de face à la rue de la Vertu, sur 150 pieds de profondeur et le no 8, formant l'encoignure des rues des Champs Elysées et de la vertu, ayant 30 pieds de face aux Champs Elysées, sur 100 pieds de profondeur, fesant face à la rue de la Vertu.

Conditions : L'esclave payable à 6 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les terrains, $332 50 comptant sur chaque terrain, et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèques sur les dits terrains. Les actes de vente seront passés chez M. Felix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs. Il ne sera donné possession de l'esclave que lorsque l'acte de vente aura été passé 8 nov

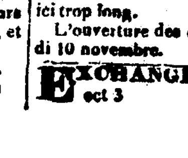

MADAME BRIGOT a l'honneur de prévenir le public que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de Marchandises de Modes, Nouveautés, jolis Meubles, Glaces de toutes dimensions, et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.

L'ouverture des caisses de Marchandises aura lieu, lundi 10 novembre. 6 nov—15fn

EXCHANGE on London, for sale by
oct 3 HARRISON BROWN & CO.

Nouvelle Orléans, le 8 nov. 1834

LEGION DE LA LOUISIANE.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes, et se réunira sur la Place d'Armes, le dimanche, 23 novembre, à neuf heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Les capitaines de compagnies devront fournir un contrôle de leurs compagnies respectives.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Le brigadier général compte sur le zèle des officiers, sous-officiers et soldats de la légion.

Par ordre du Brigadier Général, J. B. Plauché,
D. AUGUSTIN, *Aide-de camp.*

Acte pour pourvoir à l'organisation et à la discipline de la milice de l'état de la Louisiane.—Approuvé le 3 mars 1834

Sect. 93. Il est de plus décrété &c. Que la force de toute compagnie de volontaires, ne sera jamais calculée au delà du nombre des membres présens à la dernière inspection régulière, plus un cinquième pour remplacer les malades, et ceux dont l'absence est inévitable ; et s'il paraissait à trois inspections successives, qu'une compagnie de volontaires fût composée de moins de vingt-cinq soldats dans l'artillerie et l'infanterie, et de vingt soldats dans la cavalerie, d'après ce calcul, le commandant en chef aura le droit de la dissoudre.

Sect. 100. Il est de plus décrété &c. Que l'appropriation annuelle faite à l'usage de la légion, sera continuée et sera distribuée parmi les compagnies, selon le terme moyen des soldats effectivement présens à chaque revue régulière de la légion, pendant l'année antérieure, et sera payée dans les mois de janvier de chaque année. 7 nov

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
TENU PAR M. & MDE. MONTILLY,
Rue Saint Louis, maison de M. Leprêtre, No. 82, entre Royale et Bourbon.

LES classes seront dirigées par Mde. MONTILLY aidée par sa fille aînée.

Cet établissement qui sera ouvert à partir du 15 novembre prochain, se trouvant dans le centre de la ville, met les parens à même de profiter des nombreux avantages que leur offre Mde. Montilly.

Le cours des études de l'Externat comprendra :
La Lecture.
L'Ecriture.
L'Arithmétique.
La Langue Française.
La Langue Anglaise.
Littérature } française / anglaise
La Rhétorique et la versification.
L'Histoire ancienne et moderne.
Géographie descriptive et historique.
Chronologie.
Mythologie.

CONDITIONS.

Prix de l'Externat, $6 par mois, papier, plumes, livres &c., payés à part.

ETUDES ADDITIONNELLES :

Piano,	$10
Chant,	10
Langue Espagnole,	4
Dessin,	5
Danse,	7

M. Montilly, professeur de piano, connu dans ce pays depuis dix ans par les écolières remarquables qu'il y a faites, donnera des leçons de musique dans l'institution et en donnera également dans les maisons où il sera appelé.

M. DuGarry, aussi depuis 10 ans à la Louisiane, donnera des leçons de dessin et se rendra chez les personnes qui voudraient utiliser ses talens.

Mde. Montilly s'efforcera de mériter ici, les suffrages qu'elle a déjà obtenus à Paris et à Moscou.

Tous les maîtres demeurant dans la maison, les parens peuvent être sûrs de la plus grande exactitude dans les leçons.

Les jeunes demoiselles qui désireraient prendre des leçons de musique, de dessin, de danse ou d'espagnol sans suivre les classes, les recevront aux prix fixés ci-dessus.

Les classes seront ouvertes depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 de l'après midi. 24 oct

Pour les informations, s'adresser chez Mrs. Fs. Canonge, P. Soulé, Labatut, Jh. Dusuau et J. B. Labranche.

MR. MONTILLY, élève du Conservatoire de Musique à Paris, et professeur de Piano depuis dix ans dans ce pays, connu dans les paroisses Jefferson et St. Charles, par les élèves distinguées qu'il y a faites, et habitant maintenant la Nouvelle Orléans, offre ses services aux personnes qui voudraient prendre des leçons de Piano. S'adresser chez lui, rue St Louis, No. 82, maison de M. Leprêtre, entre Royale et Bourbon.

3 nov—20,3ps

Le Cours des Leçons de
L'ECOLE DE MEDECINE
DE LA LOUISIANE,

Commencera le premier Lundi de Janvier 1835, et continuera pendant quatre mois à dater de ce jour.

THOMAS HUNT, D. M.
Professeur d'Anatomie et de Physiologie.
JOHN HARRISON, D. M.
Adjoint.
CHS. A. LUZENBERG, D. M.
Professeur de Chirurgie, Théorique et pratique.
J. MONRO MACKIE, D. M.
Professeur de Médecine Théorie et pratique.
THOMAS R INGALLS, D. M.
Professeur de Chimie et de Pharmacie.
EDWARD H. BARTON, D. M.
Professeur de la Matière Médicale.
AUGUSTE H. CENAS, D. M.
Professeur d'Accouchemens et des maladies des femmes et des enfans.

Des démonstrations d'Anatomie pratique seront faites tous les jours par le professeur Adjoint d'Anatomie et de Physiologie.

Des leçons de Chimie seront données, deux fois par semaine à l'Hôpital de la Charité.

L'Hôpital sera ouvert tous les jours pour les études des élèves. THOMAS HUNT, M. D.
28 oct—3psl Doyen de la faculté.

JACQUES LILLY, Peintre d'enseignes, de maisons, et d'objets de goût, informe respectueusement les habitans de la Nouvelle Orléans et de son voisinage, qu'il est venu se loger à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, où il recevra toutes les commandes qu'on pourra lui faire dans le genre d'occupation auquel il se livre. Il s'offre de peindre les maisons, et les enseignes, de dorer, de lustrer, de placer les papiers de tapisserie, de colorer les murailles. Il espère par le bas prix de son travail, par sa déligence et son bon ouvrage mériter toujours l'encouragement public. 16 oct—6m

LE soussigné, arrivant d'Angleterre et de France, avec un assortiment considérable de marchandises de divers genres, a transporté son magasin rue de Chartres No. 49, entre les rues Bienville et de la Douane, où il offre à vendre les articles suivants débarquent du Marengo, du Hâvre, et de l'Océan de Liverpool.

Toilettes pour dames d'un genre nouveau, dito à la duchesse, dito pour hommes et pour enfants ; lavabos de différents genres ; pianos, pupitres à musique, casiers à musique, pupitres à écrire ; commodes et secrétaires ; dito, idem à secrétaire, table de centre; bureaux pour dames et pour hommes ; tables à écarté, tables de nuit d'un genre nouveau; bibliothèques ; jardinières ; corbeilles de noces ; idem à main ; idem à ouvrage ; petits lits de repos ; fauteuils de chambre, idem de bureau ; idem à mécanique ; armoires à glace, consoles, miroirs à barbe ; tabourets à la reine, idem à chauffe pied, sièges portatifs, idem à béquilles ; petites tables à ouvrage, et une infinité de meubles de fantaisie, la plupart d'un genre tout à-fait nouveau.

Très beaux lustres, lampes et candelabres en bronze. Grand assortiment de pendules de tout genre ; doré, bronzé ; porcelaine &c. corbeilles à fleurs et à fruits, vases divers.

Assortiment considérable de tableaux ; glaces de toutes dimensions, cadres d'un nouveau gout.

Plaqué de tout genre, tels que candelabre, flambeaux, plateaux de toute espèce, corbeilles, sucriers, porte-liqueur, porte-huilliers &c. &c. &c.

Une infinité d'objets de fantaisie en porcelaine et en bronze. Ornements dorés, très riches, pour portes et fenêtres.

Superbes services de table en porcelaine.

Assortiment général et très étendu de porcelaine, cristaux et verrerie. Bougies diaphanes en couleur ; veilleuses, mèches à quinquets. Presses à copier d'un nouveau genre, saucissons de Lyon, racahout &c.

Tous ces articles ont été choisis par le soussigné, ou confectionnés d'après ses ordres dans les principaux établissements de Paris, et d'Angleterre.

7 nov VALSIN VIGNAUD.

EN débarquement des navires Pactolus et Oceana, de Liverpool,

6 caisses Velours en pièces, propre au marché mexicain;
4 grands colis de toile à chemises, do do
25 caisses indiennes fines; do do
3 do shawls imprimés fins do do
4 do mouchoirs mazulipatam,
10 malles mouchoirs madras;
3 do mouchoirs de fil fin,
1 do gaze de milan;
4 caisses bas assortis;
8 balles drills imprimés, de mode;
8 balles forte cotonnade;
3 do chemises de tricot;

En magasin—5 balles belles indiennes françaises, 3 dito robes d'indiennes françaises, &c., à vendre par

KENNEDY, DUREL & Co,
3 nov No 50, rue Toulouse

COURTEPOINTE; bas de soie & brodequins, coton do. couvertes françaises et anglaises, fleurs artificielles; dentelles fil et bobinet; damassé rouge; vert et jaune; indiennes françaises différents goûts, parapluies français; soiries de toutes couleurs; satin blanc; robes de mousselines brodées, ainsi qu'un assortiment général de marchandises françaises; anglaises et américaines.

10 nov A. G. COCHRAN,
rue de Chartres, No. 43

VENTES A L'ENCAN.

PAR TRICOU & CANONGE & J. B. BLACHE.
Superbe Propriété de Ville à Vendre.

IL sera vendu samedi, 22 novembre, à midi, à la Bourse,

No. 1. Un Lot de Terre situé sur la rue des Remparts, entre les rues Conti et St. Louis, de 50 pieds de face sur la rue des Remparts et de 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison à deux étages sur le derrière, avec un hangard en briques et une forge, dernièrement occupée par M. Wm. L. Remsden sous un loyer de $75 par mois.

No. 2. Un Terrain sur la même rue, entre les rues Dumaine et St. Philippe, et attenant à la loge de la Parfaite Union, ayant 30 pieds 10 pouces et demi de face sur la rue des Remparts, et 90 pieds de profondeur, mesure française, fermant de 10 pouces et demi à la profondeur de 50 pieds, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de bois de 3 appartemens, une galerie, une cuisine et un cabinet, le tout à présent loué à $20 par mois.

No. 3. Un Terrain attenant au précédent et faisant encoignure, des rues St Philippe et Remparts, mesurant 44 pieds 5 pouces sur la première rue, et 59 pieds 1 pouce et demi sur la dernière, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une bonne maison en briques, couverte en tuiles composée de 5 appartemens et une bonne cave; avec une cuisine en briques à un étage, aussi couverte en tuile, ayant 3 appartemens ;le tout loué à présent pour 50 piastres par mois.

No. 4. Un Lot de Terre dans la rue de l'Hôpital, entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 24 pieds de face sur la rue de l'Hôpital, et 103 pieds 1 pouce de profondeur, mesure américaine; la maison qui s'y trouve a été construite par la compagnie des Architectes ; elle est faite dans le meilleur goût, elle est louée au locataire actuel $800 par an, payable tous les mois jusqu'au mois de novembre prochain, et elle sera vendue avec la réserve du bail.

No. 5. Un autre lot et une maison dans la rangée des maisons des Architectes, rue Royale, No. 325 de la dite rue, et mesurant 24 pieds 3 pouces 6 lignes de face sur 103 pieds 6 pouces de profondeur.

No. 6. Un autre Lot et maison dans la rangée des maisons des Architectes, rue Royale, no. 329, mesurant 24 pieds de face et 127 pieds 11 pouces de profondeur, d'une forme irrégulière.

No. 7. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bourbon et Quartier, divisé comme il suit, savoir :

Le lot no. 1, étant l'encoignure, mesure 20 pieds sur la rue du Quartier, et 60 pieds de profondeur, faisant face à la rue Bourbon.

Le lot no. 2, adjoignant, mesure 20 pieds, sur 60.

Le lot no. 3, a les mêmes dimensions; le tout à la mesure française.

No. 8. Un lot de terre situé sur la rue de la Levée, entre les rues de l'Esplanade et du Quartier, faisant face à la place publique, adjoignant les lots vendus par la corporation, divisé comme il suit, savoir :

Le lot no. 1, mesurant 24 pieds de face sur la rue de la Levée, et 119 pieds de profondeur.

Le lot no. 2, mesurant 24 pieds de face sur la rue de la Levée, et 119 pieds de profondeur.

Le lot no. 3, mesurant 24 pieds de face sur la Levée et 78 de profondeur.

Le lot no. 4, mesurant aussi 21 pieds de face sur la Levée et 78 de profondeur.

Le lot no. 5, mesurant 24 pieds de face sur la rue du et 80 pieds de profondeur Quartier, s'élargissant en allant par derrière, le tout d'après un plan dressé par M. A. D'Hémécourt, qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Sur tout ce lot il y a une hypothèque pour cinq mille piastres dûes le 4 novembre prochain, laquelle hypothèque sera assurée par les derniers acquéreurs sur les lots 3 et 4; on construit dans ce moment sur ce lot 2 maisons à trois étages, comme on peut le voir par un contrat passé pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public, lequel contrat oblige le vendeur au paiement de dix mille piastres en février prochain, pourvu que les bâtisses soient finies conformément au contrat susdit, lequel paiement sera à la charge des acquéreurs.

No. 9. Un lot de terre situé rue de l'Esplanade, entre les rues Moreau et Casa Calvo, mesurant 19 pds. 4 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur cent de profondeur; avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison à trois étages, avec cuisine, écurie etc. Le dit lot est sujet à une rente trimestrielle de ——— à la corporation, pour assurer la somme de ——, laquelle rente peut se racheter dans cinq ans, c'est-à-dire en 1839, en payant le capital.

No. 10. Un Lot de terre sur la rue Moreau, entre la rue des Champs Elysées et la rue Marigny, mesurant 50 pieds de face sur la rue Moreau, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en deux magasins en briques à deux étages, mesurant mesure française, 25 pieds de face sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, avec un hangar de bois sur le derrière; les dits magasins seront vendus séparément, le mur mitoyen servant de ligne de séparation entre les deux lots. Il y a sur ce lot une hypothèque de $1500 dûes au mois d'avril prochain dont se chargera l'acquéreur; le vendeur mettra celui-ci en possession du premier magasin le 1er. janvier prochain, et du second le premier mars prochain.

No. 11. Deux lots de terre situés sur la rue Villeré, entre la rue Dumaine et la rue St. Philippe.

Le no. 1, mesurant 30 pieds de face sur la rue Villeré, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, ayant une petite maison briquetée entre poteaux, consistant en 4 chambres, avec une cuisine, un puit, &c., et deux corridors si bien distribués, que cette maison peut recevoir deux locataires séparés.

Le no. 2, la même chose que le précédent.

No. 12. Un lot de terre situé dans la rue Tremé mesurant 48 pieds 8 pouces de face, sur 94 pieds de profondeur, entre la rue des Ursulines et le chemin du Bayou; il y a sur le dit lot une maison de bois de six appartemens et deux galeries &c. à présent louées à 30 piastres par mois ; il y a sur ledit lot une hypothèque de 675 piastres dûes au mois de février prochain, dont se chargera l'acquéreur.

No. 13. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues des Ursulines et Tremé, mesurant environ 30 pieds de face sur la rue des Ursulines, sur une profondeur d'environ 70 pieds sur la rue Tremé, avec une maison de briques à un étage et une cuisine, le tout couvert d'ardoises; la maison consistant en 4 appartemens, une galerie et deux cabinets ; la cour est pavée en briques et la banquette est aussi briquetée.

No. 14. Un lot adjoignant mesurant environ 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur environ 70 pieds de profondeur, la maison et la cuisine &c., sont les mêmes que dans le lot précédent.

No. 15. Un lot sur le derrière desdits lots, mesurant environ 35 pieds de face sur la rue Tremé, sur 64 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une excellente maison de bois, louée à 20 piastres par mois.

Sur le lot no. 3, seront transférées 70 actions du capital de la Banque des Citoyens; sur le lot no. 4: 70 actions, sur le no. 5, 105 actions, sur le no. 6, 105 actions, sur la totalité du no. 8, 380 actions à être distribuées comme les directeurs de la susdite institution le jugeront nécessaire. sur le no. 10, actions; sur le no. 12, 40 actions.

Conditions—A l'exception des paiemens spécifiés ci-dessus, 9 et 15 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

ESCLAVES.

No. 1, Ibe, âgé d'environ 28 ans, bon bucheron et nègre de champ.

No. 2, Charles, mulâtre âgé d'environ 25 ans, bon bucheron et bon nègre de champ.

No. 3, Stepney, âgé d'environ 18 ans, bon nègre de champ, bon bucheron et excellent sujet.

No. 4, Isaac, âgé d'environ 22 ans, bon nègre de champ, robuste et bien portant.

No. 5, Chance, âgé d'environ 22 ans; a été deux fois marron, excellent bucheron, et un bon nègre de champ.

No. 6. La griffonne Iris, âgée d'environ 30 ans, avec son enfant Puss, âgé d'environ 5 ans; Iris est excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, fort capable de faire tout l'ouvrage d'une grande famille, elle sait un peu de pâtisserie, et elle est depuis 8 ans dans ce pays.

No. 7. âgée d'environ 22 ans, cuisinière et blanchisseuse, avec son enfant Robert, âgé d'environ 5 ans.

Tous les esclaves ci-dessus sont parfaitement acclimatés en ville, et sont garantis de toutes les maladies et vices prévus par la loi.

Conditions : Un an de terme, en fournissant des billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 nov

Les actes de vente seront passés en l'étude de Gustave Le Gardeur, not. pub., aux frais des acquéreurs.

PAR TRICOU & CANONGE.

SUCCESSION d'Edward Woodbury.—En vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 27 octobre, il sera vendu le mardi, 18 novembre, à 10 heures du matin, dans le magasin rue Benjamin, entre la Nouvelle Levée et la rue Tchoupitoulas, 400 barils à Melasse, vuides.

Payables à 4 mois, en billets endossés à satisfaction. 5 nov

BONNE ACQUISITION

A Vendre à l'amiable, et pour cause de départ, les ESCLAVES suivans, provenant de la succession de Mde Veuve Dupin, tous frères et sœurs et créoles de la Nouvelle Orléans, savoir :

Fanis, mulâtresse, âgée de 23 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse,

Annette, sa sœur, négresse, 19 ans do do

Son fils nommé Zénon, de 2 ans 7 mois, joli négrillon.

Hercule, son frère, nègre âgé de 15 ans, garçon de café.

Théoppi, son frère, âgé de 13 ans. bon marchand,

Félix, son frère, mulâtre âgé de 10 ans et demi, bon domestique.

Cette jolie famille est trop connue pour la recommander. Ces esclaves sont garantis de tout ce qu'on peut désirer. On vient de donner la liberté à leur mère, en récompense de sa bonne conduite.

PLUS, Henriette, mulâtresse américaine, âgé de 23 ans, dans le pays depuis son enfance, parlant français et anglais, très bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, et très vive à l'ouvrage de ménage.

Agathe, négresse congo. âgée de 33 ans, depuis 23 ans dans la même maison ; excellente cuisinière à la française et bonne blanchisseuse, avec son fils nommé Charles, âgé 10 et demi, domestique, et sa fille nommée Eliza, jolie et bonne négrite, 8 ans. Ces quatre derniers esclaves provenaient précédemment de la succession de feu J. Dayssou, qui les a élevés : ils sont très connus. Le vendeur désirerait garder Agathe et Henriette jusqu'au 1er avril prochain, en payant à l'acquéreur leur loyer à raison de $12, par mois pour chacune d'elle. Conditions : moitié comptant, moitié au mars prochain, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, aux frais des acquéreurs. Les dits esclaves ne seront livrés qu'après que l'argent, et les billets auront été comptés. S'adresser pour les voir rue Royale, No. 216, entre Orléans et Ste. Anne, maison de la fabrique. S'ils ne sont pas vendus d'ici au 1er décembre prochain, ils le seront le dit jour à la bourse par M. Domingon. 5 nov—3m

LES soussignés reçoivent de France, par le navire Pomona et offrent à vendre à des prix modérés.

Un superbe assortiment d'Indienne française, en couleur; dito dito rouges, unis et croisées, pour meubles, avec bordures assorties; Toiles à drap 4-4 de toute qualité; Mouchoirs de Rouen 4-4 et 5-4; dito Andrinople unis et à bordure; Cravattes de soie noire, 4-4, 5-4, 6 4; dito de satin. dito, dito, dito; Satins blancs, noirs et couleur; dito turc, dito, dito, Florences d'Italie et Marcelines blanches; Bas de soie noirs unis, pour femme; dito dito brodés, dito; dito blancs unis, dito; dito dito brodés, dito; Demi bas de soie noirs, dito blancs, pour homme; Castorines en couleur; Un superbe Poêle à foyer mobile; dito dito appareil de cheminée, nouveau genre; Veilleuses, Saucissons de Lyon; Entredeux bobinet; dito tull, dito dentelle; Dentelles de Lille; Bas fil d'Ecosse unis à baguette; dito dito brodés; dito de coton bleus, pour enfant; Flanelles blanches; mérinos unis et croisés; Schalls angora unis, dito mouchetés; Gants de laine, pour homme, 1re. qualité; Poupées de toutes les grandeurs; Cannesous tulle; dito en mousseline; Robes de batiste d'Ecosse, pour enfant; Tabliers coteline, dito; dito batiste d'Ecosse, dito; Pélerines à dents, pour enfant; Guimpes et Nœuds brodés; Brassières et Colliers gauffrés; Robes avec pantalons, pour enfant; Echarpes nouvelles; Bonnets d'enfant; Tableaux encadrés, gravures superfines, divers sujets; dito dito, dito commune, dito; Eau de Cologne; Crême de Perse, et Pommades; Savon d'amande et autres parfumeries, Mouchoirs de Chollet 5-8, 2-3 et 3 4; dito de batiste blancs unis, dito à barres, en couleur; dito dito à vignette, dito blancs brodés; Batiste en pièce; Bretelles en coton et en gomme; Gants de peau, pour homme et pour femme; dito dito castor, do; Cols en satin noir, pour homme dito blancs, dito en étoffe nouvelle; Bijouterie et Fleurs artificielles; Habillemens d'enfant, Couvertures de laine superfines; Souliers d'enfant, dito fourrés, pour femme; dito en mouton; dito en gros de Naple; dito en satin; Schalls barége à bordure, 4 4. 5 4 et 6 4; Linon blanc, fond broché à grands bouquets; Mousselines brochées en couleur, dito demi deuil; Schalls imprimés; Mousselines Thibet; Parapluies 29, 30, 32, 34, et 36 pouces; Ombrelles en soie unis et brodées; Gros de Naple noirs et en couleurs unis; dito dito brochés, dito moirés; Schalls et Fichus hernany dito genre nouveau; Gaze orientale; Foulards imprimées; Etoffes pour robes de bal; Gourgourans façonnés, pour gilet; Velours noir unis et façonné; Schalls crêpe broché; Gants de soie, pour femme; Boas pompadours; Bonnets de soie noirs; Peignes en corne; Colliers en jai; Nattes de cheveux et coiffures nouvelles; Harmonias; Services en porcelaine; Pointes en tull et mousseline; Schalls bobin noirs, Manteaux de drap pour homme, dito pour femme, dito en mérinos; Fusils français et une quantité d'autres articles. Aussi en magasin d'importations antérieures un superbe assortiment de tous les articles convenables pour la saison.

BORDERES FRERES.
28 oct Rue de Chartres, No. 71.

RECU par le North America, du Hâvre et à vendre par CHARLES COLAS, coiffeur, rue de Chartres, No. 150, les articles ci-après détaillés :—

Un assortiment de chapeaux de soie pour hommes, la plus extra première qualité et à la dernière mode ; fines parfumeries consistant en eau de cologne, pommades, crême de Perse, opiat, poudre de ceylan, corail, mucillage, philocôme d'Aubri; gants d'hommes en chevrette, couleurs assorties, do. en daim, fil d'Ecosse, soie et tissus pour militaire, cols, cravattes satin noir et blanc, do. en velours à nœuds, unis et à gilet tombant ; parapluies gros de Naples 30 et 32 pouces, bambou et poignard; cannes diverses, bretelles gomme élastique à la Russe et autres. Un assortiment de cheveux, perruques et toupets métallique, nattes fortes, tours indéfrisés sur peigne et à rubans, nouveau genre ; portefeuilles assortis, en mouton et maroquin, étuis à cigarres ; un joli choix de fleurs pour coiffures riches, houppes de cygne à poudrer, brosses à habit, à tête et à chapeaux, peignes de toutes dimensions assortis de genres, en écaille et en buffle.

Attendant par le Talma de Bordeaux, un bel assortiment, d'objets nouveaux qu'il vendra à des prix modérés.
27 octobre

LES soussignés viennent de recevoir de France par la voie de New-York, un assortiment de marchandises nouvelles, consistant en :

Soiries de toutes couleurs; Gaze laine imprimées;
Chali uni et imprimées, Mérinos français 5-4;
Indiennes françaises couleurs claires et foncées;
Mouchoirs de batiste à ourlet brodés;
" " unis avec vignettes en couleur;
Ceintures brodées et unies;
Schalls chali 4-4 et 5-4,
Echarpes d'un genre nouveau;
Gants de peau en couleur pour Dames;
Gants de soie noirs et en couleurs, brodés et à jour;
Cols de batiste brodés pour dames et enfants;
Souliers et bottines françaises;
Indiennes rouges andrinoples unies et croisées;
Bas de soie et de fil d'Ecosse unis et brodés;
Dentelles, fil et de bobinet toutes largeurs;
Satins de toutes couleurs,
Palatines noires et en chinchilla;
Manteaux en draps et en mérinos;
Habillements de draps pour enfants;
Mouchoirs de Rouen, nouveaux dessins &c. &c.

A. RATTI & TIPON,
15 oct rue de Chartres, No. 98

MADAME COCHRANE, rue de Chartres, No. 54, au 1er., à l'honneur de prévenir les dames de ses amies, et en général celles de la ville et de la campagne, qu'elle a reçu de France et du nord, un grand assortiment de marchandises dans le goût le plus nouveau, consistant en Modes nouvelles ;

Chapeaux du matin, chapeaux habillés en velours et en satin, chapeaux de paille, capottes pour dames et pour enfans, petites toques pour enfans,
Soieries de toute espèce pour robes et pour chapeaux,
Manteaux brodés, de drap et autres,
Fourrures en chinchilla, petit gris, etc.
Polonaises en duvet de cygne,
Bouquets de fleurs et guirlandes,
Schâles cachemir, écharpes, fichus de soie, indienne, mérinos, gants, bourses, lingeries, broderie de toute espèce, souliers français, habillemens d'enfans, poupées, parfumerie, &c. &c.

L'ouverture de ses modes se fera samedi prochain, du 8 courant : elle invite les dames à venir visiter son magasin.
8 nov

AVIS aux personnes qui desireraient acquérir en peu de tems et à peu de frais, le talent indispensable d'une belle écriture.

Mr. DUCHESNE DUVERNAY, professeur de *Calligraphie*, arrivé récemment de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il s'engage de reformer en 25 ou 30 leçons au plus, l'écriture la plus incorrecte, pour peu que l'élève réponde à ses soins.

Il fait remarquer, que la supériorité incontestable de sa méthode sur l'ancienne, résulte de la simultanéité du mouvement du poignet avec celui de l'avant-bras, dont la coopération habilement ménagée, accélère beaucoup les progrès.

Aujourd'hui que le talent de bien peindre est indispensable pour tout homme; c'est un moyen d'avancement, et quelquefois d'existence. Que de gens ne vivent que de leur plume! dans les hautes conditions le griffonnage est regardé comme un signe de négligence et de défaut d'ordre: c'est donc une nécessité d'acquérir au plutôt cette facile recommandation, et cette ressource assurée dans le malheur, surtout quand les moyens sont aussi simples qu'expéditifs.

Et ici point de nouvelle surprise à craindre d'un fallacieux charlatanisme, point de vaines promesses, rien qu'on ne tienne, le professeur fort de ses nombreuses expériences, garantit un plein succès.

Il tient deux cours, l'un à 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures de l'après midi et l'autre à 5 heures du soir jusqu'à 8. Le premier sera consacré exclusivement pour les Dames et le second pour les Messieurs. Et il donne des leçons dans les pensionnats, ainsi qu'à domicile.

Nota, le prix du cours de 30 leçons, est de $15.

Son Académie, est rue St Pierre, No. 158, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

NOUVELLE-ORLEANS, 10 OCTOBRE 1834. 15 oct—1m

Reçu par les derniers arrivages du Nord et à vendre à la pharmacie du soussigné, un assortiment complet de Drogues, Médicamens &c., parmi lesquels se trouvent des seringues à pompe et à clissoire élastique.

5 nov A. A. PEYCHAUD.

VENTES PAR LE SHERIF.

J B Donatien Augustin vs. Joseph Marie Fernandez.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, dans cette ville, le vendredi, 12 décembre prochain, à 1 heure après midi,

Le nègre Washington, âgé d'environ 14 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

11 nov G W MORGAN, shérif

François Auguste vs. Fergus Allain.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, samedi 13 décembre prochain, à 1 heure après midi,

Un certain gril nommé William, âgé d'environ 28 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant.

10 nov G W MORGAN, shérif

DANS LA COUR DE DISTRICT—*L'exécuteur testamentaire de Pierre Romain, décédé contre Thomas Romain.*—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, j'exposerai en vente, au café de la Nouvelle Bourse, situé en cette ville, au coin des rues Chartres et St. Louis, Lundi 1er. Décembre prochain, à une heure de l'après midi, les esclaves suivans mentionnés dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir :

PROSPER, mulâtre âgé de 23.

SYLVESTRE, mulâtre âgé d'environ 24 ans, tous deux barbier.

MYRTHILLA, négresse d'environ 40 ans, marchande.

N. B. Les esclaves Sylvestre et Myrthilla sont vendus pour toute leur vie, et Prosper jusqu'à l'âge de 30 ans, époque à laquelle il doit être émancipé aux frais de l'acquéreur.

Les conditions de la vente sont comme suit, savoir un tiers comptant, un tiers payable le 2 mai 1835, et un tiers payable le 2 mai 1836; le tout en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

27 oct G. W. MORGAN, Shérif.

L. Chapella vs. Coupry et al.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 27 novembre prochain, à 1 heure après midi,

La propriété ci-après décrite, savoir : Un Lot de Terre situé en cette ville, dans la rue Dauphine, entre Douane et Bienville, ayant 60 pieds de face à la rue Dauphine, et s'étendant à la rue Bourgogne, sur lequel il a 59 pieds 5 pouces, (comme il apert par le plan qui sera exposé au jour de la vente) avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions : comptant.

25 oct G W MORGAN, shérif

Auguste Gouy & co, vs. ses créanciers

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le lundi, 24 novembre prochain, à 1 heure après midi,

Une certaine esclave nommée Betsey, abandonnée par les insolvables à leurs créanciers.

Conditions de la vente, comme suit : $325 comptant, et la balance à 6 mois, l'acquéreur fournissant un billet endossé à satisfaction, et hypothèque sur l'esclave jusqu'à parfait paiement. 24 oct G W MORGAN, shérif

DANS LA COUR DE DISTRICT—*Joseph Bertrand contre J. B. E. Crozat*—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, Samedi 29 novembre prochain, à une heure, la propriété suivante, décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir : un Lot de Terre hypothéqué, situé dans le faubourg Marigny, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Bagatelle, sur cent vingt pieds de profondeur, (le tout mesure française) ensemble avec les édifices et dépendances qui s'y trouvent.

Le lot de terre ci-dessus est une portion d'un lot de terre plus considérable désigné sur le plan du dit faubourg par le No. 129. Conditions; comptant.

27 oct G. W. MORGAN, Shérif.

Joseph Abat contre les héritiers testamentaires de la V. Larche.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 6 décembre prochain, à 1 heure après-midi,

La propriété ci-après décrite, savoir : Un lot de terre situé dans la rue Dorsier, No. 13, mesurant 68 pieds plus ou moins de face, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses et améliorations dessus.

3 nov G W MORGAN, shérif

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente et par consentement des parties, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 17 du courant, à 1 heure après midi.

Les esclaves suivants, mentionnés dans le dit ordre de saisie et de vente, de la page No. 7799, savoir :

Ned, âgé d'environ 40 ans.

Cato, âgé d'environ 18 ans, saisis dans la poursuite de Robert Evans.

Conditions de la vente : Le premier esclave mentionné ci-dessus, (Ned) pour être vendu à 60 jours de crédit, et le second (Cato) comptant.

6 nov G W MORGAN, shérif

F. DUFOUR & FRERE, encoignure Royale et Conti, ont reçu par le navire Marengo, venant du Hâvre, un superbe assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à juste prix, savoir :

Crême de Perse; pommade; poudre; essences de roses; extrait d'odeurs; eau de Cologne, grand modelle; crême d'amande, en pots de porcelaines; encre à marquer; chaussons tissus fourrés ; souliers mouton; do. fourrés; do. claqués; do. chaussons, tissus fourrés, pour enfans; socques, pour hommes et femmes; plumeaux 15 et 16 pouces; un assortiment de gants en peau, pour hommes et femmes; do. en fil d'écosse, pour do. do; do. en soie, pour do. do.; mouchoirs batiste unis; do. brodés à festons; do. tout au tour; do. à barre en couleur; do. unis à ourlets; bretelles en gomme élastique; do. en soie brochées; cartonnages; crêpe noir et blanc; fichus assortis; dentelles en fil assorties; parapluies 28 et 30 pouces; ombrelles différents genres; veilleuses, redingottes en castorine; manteaux de drap, pour hommes et femmes; tapis de roulet et toiles cirées, pour coiffes de chapeaux; gros de Naples noir et en couleurs; alepine noire; glaces riches; lampes pour table de jeu; bas bleus pour enfans de tous les âges; palatines en chinchilla, do. petit gris; do. lustré; boas castorine, belles couleurs; draps do.; chapeaux de soie noir; un assortiment de cols, caneçons, entredeux, bonnets, bandes, etc.; couvertures en coton 8 points; mérinos 5-4 de toutes couleurs; indiennes en couleur et noires; bas de fil d'Ecosse; do. en soie, blancs et noirs, unis et brodés; cravattes en satin; cols do.; rubans faveurs; do. satin à dents ; serge noire; étoffes de soie façonnées pour gilets; velours noir, qualité supérieure; chals thibet noirs; écharpes diverses espèces; linge de table; ouvré pour serviettes et nappes, et une infinité d'autres articles, dont le détail serait trop long.

31 oct—15

MANUFACTURE DE LIVRES ET RELIURE.
No. 72, rue du Camp, au-dessus de l'imprimerie et de la librairie de J. F. Carter.

H. ROBERT, a l'honneur d'offrir ses services au public dans toutes les branches de sa profession. Il fait de grands livres, des journals et autres livres de bureaux, des albums du dernier goût, memorandums, &c., reliés dans le meilleur genre. Il raye et relie des livres en blanc, d'après le goût des personnes, et fait généralement tout ce qui a rapport à son genre de travail, le tout avec ponctualité.

Il espère par son assiduité, son attention et sa ponctualité, mériter la confiance de ceux qui lui donneront de l'ouvrage. 23 oct—

LES soussignés ont reçu par la barque POMONA et le navire BOLIVAR, venant du Havre,

Un Grand Assortiment de Marchandises à la Mode,

consistant en DRAPS, CASIMIR, ETOFFES A GILETS de toutes qualités, HABILLEMENTS FAITS de tous genres; CHAPEAUX, GANTS, CRAVATTES, &c. &c. &c. de première qualité. Aussi, draps de billard.

27 oct—1m BARBARIN & HILL.

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRER et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des terrains ou des jardins, a des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, creole et allant à l'amble. S'adresser au No. 89, rue Julie, à

18 oct—3m LOUIS A. LEMOYNE.

$10 DE RECOMPENSE.

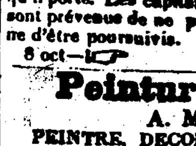

Parti marron de chez le soussigné, le 1er. courant, le nègre NELSON, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, ayant une cicatrice au sourcil de l'œil gauche, et une autre au bout de la joue près du nez. Ledit esclave a été dernièrement acheté de M. Bishop, et appartenait ci-devant à M. Benrose. Comme il a emporté beaucoup de linge, il serait difficile de dire les vêtemens qu'il porte. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis.

8 oct— Y. M'DANIEL.

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,
PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.
Rue de Chartres, No. 183.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus beau genre; simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries; le décor dans toute son étendue; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son magasin on trouvera, peinture, huile, essence &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tant en gros qu'en détail, à des prix modérés.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des mêmes faveurs.

24 oct